



**Etude tactique CIM Establishment Survey**

**Octobre 2017 – Septembre 2018**

**Méthodologie**



CIM – Centre d'Information sur les Médias  
Avenue Herrmann Debroux 46 - 1160 Bruxelles  
Tél. : 32 2 661 31 50 - Fax: 32 2 661 31 69  
E-mail : [info@cim.be](mailto:info@cim.be)  
URL : <http://www.cim.be>

## Table des matières

<b>1</b>	<b>L'ÉTUDE ESTABLISHMENT SURVEY .....</b>	<b>4</b>
1.1	COMMISSION TECHNIQUE CROSSMEDIA .....	5
1.2	INSTITUT .....	5
<b>2</b>	<b>DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE .....</b>	<b>6</b>
2.1	SÉLECTION DES RÉPONDANTS .....	6
2.2	DÉTERMINATION DES ADRESSES .....	6
2.3	PROCÉDURE DE CONTACT .....	6
2.4	QUESTIONNAIRE .....	8
2.5	RÉSULTATS DU RECRUTEMENT .....	8
<b>3</b>	<b>ECHANTILLON .....</b>	<b>9</b>
3.1	PROFIL DE L'ÉCHANTILLON AVANT REDRESSEMENT .....	9
3.2	REDRESSEMENT DE L'ÉCHANTILLON .....	9
3.2.1	<i>Principes du redressement effectué .....</i>	<i>10</i>
3.2.2	<i>Résultats du redressement .....</i>	<i>15</i>
3.2.3	<i>Calcul des bornes des classes sociales .....</i>	<i>15</i>
<b>4</b>	<b>TABLEAUX RÉCAPITULATIFS .....</b>	<b>17</b>
4.1	NATIONAL .....	18
4.2	NORD .....	20
4.3	SUD .....	22
4.4	INTERVIEWS SPLIT FACE-TO-FACE / ONLINE .....	24
<b>5</b>	<b>CONTRÔLES DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>25</b>
5.1	RÔLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE .....	25
5.2	RÔLE DE LA STRUCTURE PERMANENTE .....	25
<b>6</b>	<b>EXPLOITATION ET MISE À DISPOSITION DES DONNÉES .....</b>	<b>25</b>

## 1 L'étude Establishment Survey

L'establishment Survey est une étude sur les équipements médias, leur utilisation et la consommation générale des médias. Les deux buts principaux de cette étude sont :

- Définir une série de benchmarks pour les études currency (taille des univers, objectifs de pondération, objectifs de recrutement de panels...).
- Monitorer les tendances du marché en termes de pénétration des devices, leur utilisation, et l'évolution générale de la consommation média.

L'univers de référence est constitué de l'ensemble des individus âgés de 12 ans et plus résidant en Belgique.

Les univers Nord et Sud ont été constitués suivant les définitions des études tactiques radio et TV :

- L'univers TV nord est constitué des répondants équipés d'au moins 1 poste de TV en état de marche de Nielsen 1, Nielsen 2, et Nielsen 3 NL.
- L'univers TV Sud est constitué des répondants équipés d'au moins 1 poste de TV en état de marche de Nielsen 3 FR, Nielsen 4, Nielsen 5.
- L'univers Radio Nord est constitué des répondants des provinces flamandes et de Brussels New CIM NL.
- L'univers Radio Sud est constitué des répondants des provinces wallonnes et de Brussels New CIM FR.

L'étude est basée sur un échantillon de 6.000 enquêtes par an (80% face-to-face, 20% online).

Le recrutement face-à-face des répondants est effectué par un enquêteur au domicile des répondants, sur base d'un tirage aléatoire. La tâche de l'enquêteur est de :

- Contacter les adresses sur sa feuille de route.
- Sélectionner la personne à interroger au moyen d'une application de sélection.
- Convaincre la personne sélectionnée de participer à l'étude.
- Le répondant répond lui-même questionnaire de l'étude (en mode CASI)
- Recueillir les renseignements socio-démographiques relatifs à la personne interrogée,
- Transmettre ces renseignements à GfK Belgium.

Le recrutement online est effectué par l'invitation de panélistes de l'online access panel de GfK à participer à l'étude. Les individus acceptant de participer remplissent eux-même une version online du questionnaire.

Les quotas utilisés pour le recrutement online ont pour objectif le respect de la représentativité de l'échantillon complet (F2F + online), et sont réévalués chaque mois en fonction des profils des interviews réalisées en face-à-face. Ils sont basés sur les critères suivants :

- Sexe (2) x âge (6)
- Taille de ménage (4)
- Actif/inactif
- Éducation (2)
- Langue (2)



Le terrain a démarré le 03 octobre 2017 et s'est clôturé le 30 septembre 2018. 6.329 personnes ont été interrogées.

### **1.1 Commission Technique CrossMedia**

La présente méthodologie concerne exclusivement l'étude CIM Establishment Survey . Cette étude est pilotée depuis 2016 par la Commission Technique Crossmedia, composée actuellement des membres suivants :

Président : David Lecouvet (Mediabrand)

Membres de la Structure Permanente :

Stef Peeters  
Michaël Debels  
Julie Heyndrickx  
Joëlle Defossez

Membres de la Commission :

Stefan Delaeter (VAR)  
Katrien Berte (Mediahuis)  
Brigitte Gilson (Mindshare)  
Michel Jadoul (Clear Channel)  
Ilse Peeters (De Persgroep Publishing)  
Linda Scheerlinck (Roularta Media Group)  
Leen Schramme (Mediaedge:cia)

### **1.2 Institut**

La réalisation de l'étude est effectuée depuis 2016 par GfK Belgium, Rue Arnould Nobel 42, 3000 Leuven.

## 2 Déroulement de l'enquête

### 2.1 Sélection des répondants

La répartition des interviews sur l'ensemble du territoire belge répond toujours à un premier critère géographique. À chaque arrondissement (il y en a 43 en Belgique), sera attribué un nombre d'interviews à réaliser, proportionnel au nombre de personnes âgées de 12 ans et qui y habitent.

Ce total sera ensuite réparti, par arrondissement, en groupes de 4 interviews par points de chute. Le nombre de points de chute nécessaires sera ainsi déterminé pour chaque arrondissement.

Dans un deuxième temps, les points de chute de chacun des arrondissements seront attribués au hasard à certains quartiers INS ou à des conglomérats de quartiers INS constitués selon la méthode ci-dessous. Chaque arrondissement est composé de différentes communes, lesquelles se divisent à leur tour en quartiers. Un fichier de l'Institut National de Statistique regroupe tous les quartiers (et donc les noms des rues qui les composent) assortis de leur densité de population. C'est ce fichier qui permettra de déterminer, par point de chute, le quartier où l'enquêteur doit travailler. Pour tous les quartiers INS de moins de 150 habitations, l'Institut composera des nouveaux quartiers assez grands afin de ne pas devoir exclure des quartiers INS de trop petite taille. Ces nouveaux quartiers seront composés en regroupant le quartier trop petit avec les quartiers voisins en supprimant le dernier (ou les deux ou trois etc. derniers) chiffre du code quartier (composé de 4 chiffres).

Cette attribution se fera de façon systématique (par intervalles), sur base de la liste des quartiers INS, rangés aléatoirement. Le nombre total d'habitants de l'arrondissement et le nombre de points de chute à tirer étant connus, le rapport entre les deux informations détermine l'intervalle de tirage.

### 2.2 Détermination des adresses

L'étape suivante dans la procédure d'échantillonnage consistera en un tirage aléatoire d'adresses au sein de chacun des quartiers sélectionnés. Par point de chute, on tirera entre 16 et 24 adresses pour réaliser le nombre d'enquêtes par point de chute. Le nombre d'adresse exact (de 16 à 24) dépend d'une estimation de la difficulté de recrutement, basée sur l'historique de l'étude radio sur le nombre de contacts nécessaires pour réaliser une enquête.

Ces adresses constituent une feuille de route par point de chute.

Chaque adresse sur une feuille de route donnera lieu à la génération d'un numéro unique, utilisé comme clef de référence pour l'ensemble des fichiers de contrôles générés ultérieurement (voir infra).

### 2.3 Procédure de contact

Pour chaque groupe de 4 enquêtes, l'enquêteur devra visiter au moins 3 fois chaque adresse de la feuille de route. L'ordre dans lequel l'enquêteur visite ces adresses n'a pas d'importance étant donné que chaque adresse doit être visitée.

Ces feuilles de routes ne mentionnent que des adresses, sans informations sur la personne à interroger.

En cas de contact à une adresse, la procédure de sélection est la suivante :

- L'enquêteur demande à la personne de contact (qui a ouvert la porte) de renseigner la composition du ménage et d'indiquer quelles personnes sont présentes au domicile.
- L'enquêteur encode la composition détaillée dans une application disponible sur son smartphone.
- Cette application comprend un algorithme de sélection qui va déterminer quelle personne du ménage doit être interrogée. Cet algorithme va définir pour chaque individu une probabilité d'être sélectionné. Cette probabilité tient compte : de la présence de la personne au moment de l'enquête, des profils déjà interrogés dans les enquêtes déjà réalisées, de la difficulté de recrutement de certains profils. Une fois ces probabilités définies, l'algorithme sélectionne aléatoirement la personne à interroger.

L'enquêteur pourra réaliser son premier contact tout au long de la journée, n'importe quel jour de la semaine. Par contre des quotas ont été fixés quant au nombre de contacts et d'interviews à réaliser en semaine après 17h ou le week-end, et ce en vue d'assurer suffisamment de contacts avec des actifs. Ainsi, 60% des interviews doivent être réalisés en semaine après 17h ou le week-end. Un des deux premiers contact à une même adresse doit toujours être fait après 17h ou le week-end.

Un objectif par jour et par semaine doit également être respecté. Par conséquent, le nombre d'interviews réalisées chaque jour doit correspondre à 14,3% de l'objectif défini pour la semaine. Ces quotas doivent être respectés tant au Nord qu'au Sud du pays

Le CIM autorise également l'enquêteur, lors d'une première visite infructueuse (personne au domicile), à laisser un courrier informant le répondant potentiel de ses intentions et de sa volonté de venir revisiter son domicile.

Quand la personne désignée est présente et accepte l'interview, celle-ci peut avoir lieu directement ou à un autre moment choisi par la personne à interroger. De même, si la personne désignée est absente, l'enquêteur peut prendre rendez-vous. Lorsque la personne sollicitée refuse l'interview, l'enquêteur passera à une autre adresse de la feuille de route.

Le CIM s'oppose formellement à toute forme de recrutement préalable à la première visite et dissocié de l'interview proprement dite (téléphonique, courrier, visite d'un autre enquêteur, etc.).

Les enquêteurs appelés à travailler dans New Brussels CIM sont bilingues français-néerlandais. Un enquêteur bilingue amené à travailler dans d'autres provinces, ne peut le faire qu'à la condition que la langue parlée dans la province corresponde à sa langue maternelle.

Chaque enquêteur travaillant dans New Brussels CIM pose la question relative à la langue usuelle de la personne interrogée tout au début de son interview. Il réalise l'interview dans cette langue, si elle est le FR ou le NL. S'il s'agit d'une autre langue, il réalise l'interview dans celle des deux que l'interviewé a choisie.

## 2.4 Questionnaire

Le questionnaire comporte les sections suivantes :

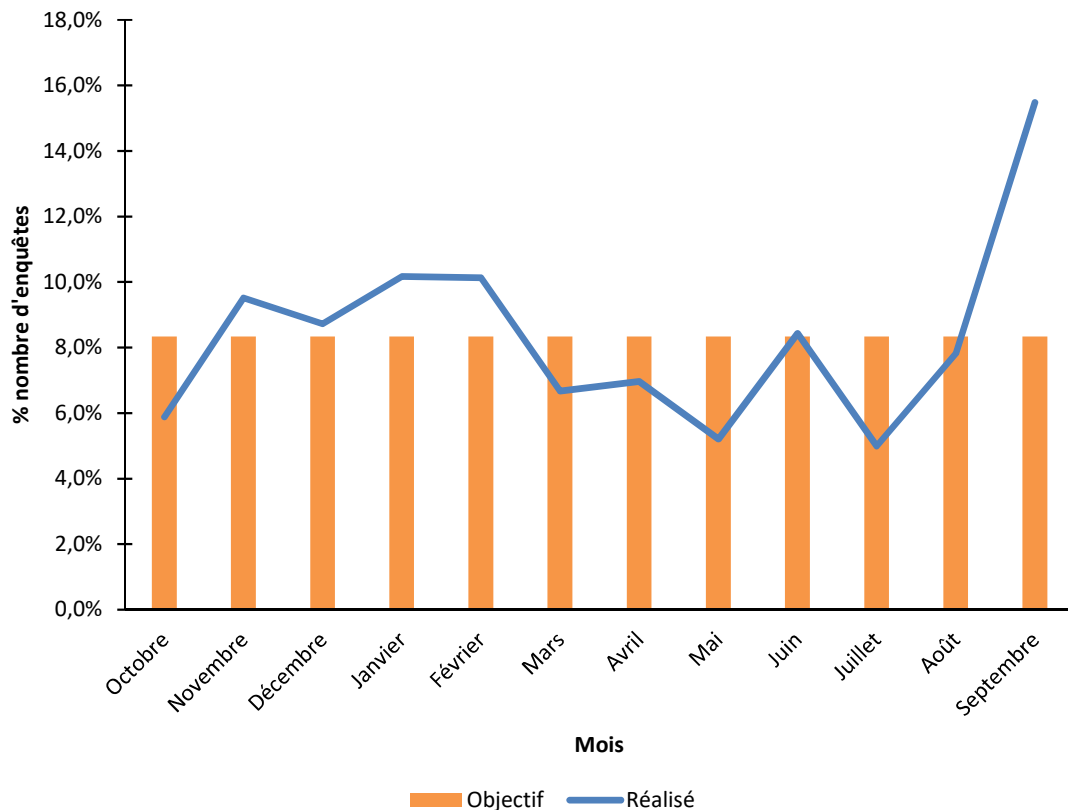
- La consommation média au cours des derniers mois
- Les équipements TV
- La consommation de contenu TV/vidéo
- Les équipements internet
- La consommation internet
- Les équipements radio
- La consommation radio
- les renseignements socio-démographiques.

Le détail du questionnaire est disponible sur le site du CIM.  
[www.cim.be/fr/crossmedia/methodologie](http://www.cim.be/fr/crossmedia/methodologie)

## 2.5 Résultats du recrutement

Pour rappel, le recrutement a été effectué du 3 octobre 2017 au 30 septembre 2018. Le nombre final d'interviews conservées pour le traitement s'élève à 6.329.

Le nombre net de 6.329 interviews a été réalisé sur une période de 12 mois. La répartition des enquêtes dans le temps s'est déroulée comme suit :





Par rapport aux quotas fixés quant au nombre de contacts/interviews à réaliser après 17h ou le week end (mentionnés ci-dessus), la répartition des enquêtes a été la suivante :

		Interviews	
	F-t-F	Avant 17.00	Après 17.00 + weekend
<b>Total</b>	<b>5232</b>	52,2%	47,8%
<b>Nord</b>	<b>2616</b>	48,8%	51,2%
<b>Sud</b>	<b>2616</b>	55,5%	44,5%

### 3 Echantillon

#### 3.1 Profil de l'échantillon avant redressement

Ces données sont disponibles en fin de document dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

#### 3.2 Redressement de l'échantillon

Le redressement d'un échantillon est toujours destiné à corriger des divergences particulières qui apparaissent dans l'échantillon net. Ces déviations ont plusieurs origines possibles, mais sont surtout dues au fait que les personnes invitées à participer à l'étude peuvent assez facilement refuser (non-réponse). Le choix des variables de redressement est lié d'une part à l'importance de ces variables pour l'analyse ultérieure (par exemple : sont-elles utilisées souvent pour la constitution de cibles ?) et d'autre part à la relation entre ces variables avec la problématique de l'étude.

L'étude CIM Presse Audience est utilisée comme « Golden Standard », c'est-à-dire comme l'univers de référence pour la pondération des autres études tactiques.

Le redressement de l'échantillon CIM ES 2017-2018 est réalisé sur les données de cadrage issues de l'étude CIM Golden Standard la plus récente, à savoir celle conduite sur la période juin 2017 – mai 2018.

### 3.2.1 Principes du redressement effectué

L'échantillon de l'Establishment survey est redressé selon la matrice suivante :

#### 1. Sexe (2 modalités) par âge (9 modalités) par région (2 modalités) :

Nielsen I +II + III nl	Homme	Femme
12-17 ans	205.639	193.713
18-24 ans	259.705	258.106
25-29 ans	200.284	193.413
30-34 ans	199.677	197.328
35-44 ans	415.182	407.723
45-54 ans	471.471	457.539
55-64 ans	431.757	432.634
65-74 ans	314.581	331.794
75 ans et plus	249.296	380.018

Nielsen III fr + IV + V	Homme	Femme
12-17 ans	175.302	169.784
18-24 ans	213.466	200.689
25-29 ans	167.081	173.886
30-34 ans	162.484	164.834
35-44 ans	330.810	326.553
45-54 ans	339.589	334.455
55-64 ans	291.471	303.582
65-74 ans	203.264	237.314
75 ans et plus	144.497	232.694

#### 2. Sexe (2 modalités) par âge (6 modalités) par province (11 modalités):

12-17 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	45.779	39.779
Flandre occidentale	34.797	36.973
Anvers	67.046	56.711
Brabant flamand	39.866	36.823
Limbourg	21.937	26.470
Bruxelles 19	39.775	40.964
Brabant wallon	14.970	12.930
Hainaut	34.399	40.757
Liège	43.690	37.233
Namur	28.124	26.069
Luxembourg	10.558	8.788

18-24 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	60.302	53.808
Flandre occidentale	44.634	37.952
Anvers	68.362	68.594
Brabant flamand	55.777	54.658
Limbourg	38.525	42.000
Bruxelles 19	48.279	50.175
Brabant wallon	16.397	17.016
Hainaut	58.782	52.717
Liège	45.779	48.391
Namur	21.280	20.905
Luxembourg	15.054	12.578

25-34 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	97.185	105.652
Flandre occidentale	74.769	71.693
Anvers	117.086	122.310
Brabant flamand	57.010	58.284
Limbourg	53.625	41.770
Bruxelles 19	101.080	103.782
Brabant wallon	25.415	25.113
Hainaut	96.373	90.578
Liège	68.519	69.236
Namur	21.625	22.248
Luxembourg	16.837	18.795

35-44 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	97.825	96.199
Flandre occidentale	82.708	76.312
Anvers	110.502	109.238
Brabant flamand	69.468	77.825
Limbourg	57.801	52.847
Bruxelles 19	95.751	89.691
Brabant wallon	24.687	20.960
Hainaut	95.179	99.571
Liège	64.289	67.311
Namur	26.144	29.249
Luxembourg	21.639	15.073

45-54 ans	Homme	Femme
Flandre orientale	111.857	108.178
Flandre occidentale	75.772	75.938
Anvers	141.024	135.085
Brabant flamand	85.158	79.017
Limbourg	64.650	66.925
Bruxelles 19	79.533	73.655
Brabant wallon	27.798	34.538
Hainaut	85.515	81.273
Liège	83.110	78.459
Namur	39.523	36.226
Luxembourg	17.121	22.698

55 ans et plus	Homme	Femme
Flandre orientale	224.049	258.483
Flandre occidentale	201.311	231.139
Anvers	275.899	310.730
Brabant flamand	167.821	194.117
Limbourg	139.723	152.492
Bruxelles 19	119.505	153.705
Brabant wallon	56.627	68.493
Hainaut	185.420	233.361
Liège	156.903	188.430
Namur	69.579	83.311
Luxembourg	38.028	43.774

### 3. Sexe (2 modalités) par nouvel habitat CIM (11 modalités) :

Nouvel Habitat CIM	Homme	Femme
New Antwerpen CIM	311.820	321.585
New Gent CIM	125.210	128.098
New 30 villes Vlaanderen CIM	681.027	711.217
New Petites localités Vlaanderen CIM	770.486	792.670
Communes rurales Vlaanderen CIM	766.352	779.761
New Brussel CIM	641.235	687.484
New Charleroi CIM	118.885	128.230
New Liege CIM	197.994	212.635
New 13 Villes Wallonie CIM	343.293	371.928
New Petites localités Wallonie CIM	352.173	376.298
New Communes rurales Wallonie CIM	467.081	486.152

### 4. Age (5 modalités) par PRA (2 modalités) par région (2 modalités) :

PRA	Nielsen I + II + III nl	Nielsen III fr + IV + V
PRA oui et 12-34 ans	639.132	587.722
PRA oui et 35-44 ans	631.095	483.642
PRA oui et 45-54 ans	659.772	517.021
PRA oui et 55-64 ans	638.556	460.132
PRA oui et 65 ans et plus	976.424	642.944
PRA non et 12 ans et plus	2.054.881	1.480.295

### 5. Education (8 modalités) par région (2 modalités) :

Education	Nielsen I + II + III nl	Nielsen III fr + IV + V
Primaire ou sans diplôme	686.191	545.305
Secondaire inférieur général	389.352	374.696
Secondaire inférieur tech., art., prof.	485.450	410.713
Secondaire supérieur général	818.914	704.755
Secondaire supérieur tech., art.	876.598	422.330
Sec. sup. prof. et post sec. non sup.	545.510	414.417
Bachelor	1.084.704	741.250
Master	713.139	558.290

### 6. Profession (9 modalités) par région (2 modalités) :

Profession	Nielsen I + II + III nl	Nielsen III fr + IV + V
artisan, commerçant, industriels, Freelance, avec 5 salariés ou moins	254.471	181.209
gros commerçant, industriels, Freelance, avec 6 salariés ou plus, cadre sup + moyen., prof. Libérale	326.298	250.042
Employé	1.393.273	954.137
Ouvrier qualifié	609.383	349.924
Ouvrier non qualifié	200.973	103.812
Retraité	1.440.623	918.571
Ménagère	220.412	244.557
Etudiant	773.667	685.054
Chômeur + autre	380.758	484.449

### 7. Profession (6 modalités) sur Bruxelles 19 :

Profession	Bruxelles 19
Cadre supérieur	33.196
Cadre moyen	35.149
Artisan, Commerçant, Agriculteur	54.677
Employé	238.233
Ouvrier qualifié	60.535
Ouvrier non qualifié	28.314

**8. Langue par Nielsen (4 modalités) :**

Nielsen	NI	Fr
Nielsen I + II	5.471.593	
Nielsen III	128.265	1.056.310
Nielsen IV + V	3.115.446	

**9. Taille de ménage (5 modalités) par région (3 modalités) :**

Taille de ménage	Flandre	Bruxelles 19	Wallonie
1 personne	827.422	194.305	596.142
2 personnes	1.913.528	288.923	945.043
3 personnes	1.008.291	162.103	569.379
4 personnes	1.184.424	172.926	613.121
5 personnes ou plus	726.607	177.637	391.761

**10. Possession internet (2 modalités) par âge (6 modalités) :**

Age	Internet oui	Internet non
12-24 ans	1.665.374	11.029
25-34 ans	1.446.095	12.892
35-44 ans	1.442.710	37.559
45-54 ans	1.502.584	100.470
55-64 ans	1.187.315	272.129
65 ans et plus	1.006.135	1.087.322

### 3.2.2 Résultats du redressement

On trouvera ci-dessous la distribution de poids et les résultats globaux du redressement :

Poids observés	#	%
0.3-0.4	454	7,2
0.4-0.5	477	7,5
0.5-0.6	564	8,9
0.6-0.7	713	11,3
0.7-0.8	635	10,0
0.8-0.9	528	8,3
0.9-1	482	7,6
1-1.1	400	6,3
1.1-1.2	327	5,2
1.2-1.3	294	4,6
1.3-1.4	245	3,9
1.4-1.5	211	3,3
1.5-1.6	183	2,9
1.6-1.7	129	2,0
1.7-1.8	114	1,8
1.8-1.9	100	1,6
1.9-2	92	1,5
2-2.1	56	0,9
2.1-2.2	60	0,9
2.2-2.3	51	0,8
2.3-2.4	29	0,5
2.4-2.5	30	0,5
2.5-2.6	24	0,4
2.6-2.7	18	0,3
2.7-2.8	19	0,3
2.8-2.9	17	0,3
2.9-3	14	0,2
>3	63	1,0

Efficiency (%)	77,05
Poids maximal	3
Poids minimal	0,33
Ecart-type des poids	0,546

### 3.2.3 Calcul des bornes des classes sociales

La définition des groupes sociaux s'effectue à l'aide d'un ratio calculé sur base de la profession du principal responsable des revenus (PRR) et sur son niveau d'instruction. La population est rangée par ordre de la valeur prise par la combinaison des deux variables (voir détails ci-après) puis découpée en huit groupes d'effectifs sensiblement égaux - sensiblement, parce que l'on ne peut découper les individus en morceaux. Par convention, on appelle "groupe 1", le groupe correspondant au domaine de valeurs les plus élevées (et donc au niveau professionnel et/ou au niveau d'instruction le plus élevé) et groupe 8, celui qui correspond aux valeurs les plus basses. On trouvera ci-dessous la valeur des points attribués à chacune des composantes du niveau d'instruction et du niveau professionnel du principal responsable des revenus.

Points par Niveau d'instruction (diplôme) de la PRR:
<b>10</b> - primaire ou sans diplôme
<b>35</b> - secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
<b>25</b> - secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
<b>50</b> - secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
<b>45</b> - secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
<b>40</b> - secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
<b>75</b> - candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
<b>85</b> - licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
<b>90</b> - licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
<b>100</b> - doctorat avec thèse

Points par Profession actuelle de la PRR:
<b>45</b> - agriculteur
<b>70</b> - artisan, commerçant et industriels avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas ; freelance ou autres indépendants avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas
<b>90</b> - industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus ; freelance ou autres indépendants avec 6 salariés ou plus
<b>100</b> - profession libérale ou nécessitant qualification
<b>80</b> - cadre supérieur de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
<b>90</b> - cadre supérieur de 6 à 10 salariés
<b>100</b> - cadre supérieur de 11 salariés ou plus
<b>70</b> - cadre moyen de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
<b>75</b> - cadre moyen de 6 salariés ou plus
<b>65</b> - autre employé principalement travail de bureau
<b>60</b> - autre employé pas de travail de bureau ; autre employé ne sait pas
<b>50</b> - ouvrier qualifié
<b>25</b> - ouvrier non-qualifié ; ouvrier ne sait pas
Vous êtes pensionné(e) = <b>60%</b> ancienne profession
Vous êtes pré-pensionné(e) = <b>75%</b> ancienne profession
<b>10</b> - vous êtes élève / étudiant(e) / en formation
<b>10</b> - vous êtes homme / femme au foyer
Vous êtes chômeur / chômeuse = <b>60%</b> ancienne profession
<b>50</b> - vous avez temporairement une suspension complète des prestations de travail / système crédit-temps + autre
<b>10</b> - vous êtes en incapacité de travail
<b>10</b> - Jamais eu d'occupation professionnelle

Afin de déterminer la meilleure répartition possible des 8 classes de groupes sociaux, nous appliquons d'abord un algorithme ascendant classe 1 (maximum de points) vers classe 8 (minimum de points), puis un descendant classe 8 (minimum de points) vers classe 1 (maximum de points). On choisit l'algorithme final par rapport à celui dont l'une des classes n'obtient pas le plus grand écart en valeur absolue par rapport aux 12.5% de la classe.





## 4 Tableaux récapitulatifs

Les tableaux qui suivent reprennent les résultats suivants (National, Nord, Sud) :

- Objectifs de pondération (Golden Standard)
- Interviews brut (profil de l'échantillon avant redressement),
- Echantillon final pondéré (profil de l'échantillon après redressement),

#### 4.1 National

National				
		% CIM GOLDEN STANDARD 17-18 9.771.614	Interviews Brut 6.329	Echantillon final pondéré 9.770.727
Sexe	Homme	48,9	46,0	48,7
	Femme	51,1	54,0	51,3
Age	12-24 ans	17,2	15,9	17,3
	25-34 ans	14,9	14,9	14,9
	35-44 ans	15,1	14,0	15,1
	45-54 ans	16,4	15,8	16,3
	55-64 ans	14,9	15,5	15,0
	65 ans et plus	21,4	23,9	21,5
Province	Flandre Orientale	13,3	12,8	13,3
	Flandre Occidentale	10,7	9,4	10,7
	Anvers	16,2	11,5	16,2
	Brabant Flamand	10,0	11,8	10,0
	Limbourg	7,8	5,7	7,8
	Bruxelles 19	10,2	10,5	10,2
	Brabant Wallon	3,5	2,7	3,4
	Hainaut	11,8	16,9	11,9
	Liège	9,7	10,5	9,6
	Namur	4,3	5,0	4,3
	Luxembourg	2,5	3,1	2,5
Nouvel Habitat CIM	New Anvers CIM	6,5	4,1	6,4
	New Gand CIM	2,6	2,7	2,6
	New Bruxelles CIM	13,6	15,0	13,7
	New Charleroi CIM	2,5	5,4	2,7
	New Liege CIM	4,2	4,7	4,2
	30 Villes Flandre	14,2	13,6	14,2
	13 Villes Wallonie	7,3	7,7	7,3
	Petites Localites Flandre	16,0	14,0	16,0
	Petites Localites Wallonie	7,5	8,2	7,5
	Communes Rurales Flandre	15,8	12,7	15,8
	Communes Rurales Wallonie	9,8	11,9	9,8
PRA	Oui	63,8	75,1	64,2
	Non	36,2	24,9	35,8
PRR	Oui	54,7	61,9	56,4
	Non	45,3	38,1	43,6

National				
		% CIM GOLDEN STANDARD 17-18 9.771.614	Interviews Brut 6.329	Echantillon final pondéré 9.770.727
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	12,6	10,0	12,6
	Secondaire inférieur	17,0	16,3	16,9
	Secondaire supérieur	38,7	39,0	38,7
	Bachelor	18,7	21,0	18,8
	Master	13,0	13,7	13,0
Statut Professionnel	Actif	47,3	47,5	47,2
	Inactif	52,7	52,5	52,8
Actif	indépendant	6,2	5,3	5,5
	salarié du secteur public	12,9	14,9	14,4
	salarié du secteur privé	28,3	27,2	27,3
Inactif	retraité ( e )	24,1	27,6	24,2
	étudiant ( e )	14,9	11,8	14,9
	ménagère	4,8	3,9	4,7
	chômeur (chômeuse)	4,1	4,1	3,7
	Autres	4,8	5,2	5,2
Groupe social	groupe 1	13,6	12,6	12,9
	groupe 2	10,0	11,1	10,7
	groupe 3	12,8	13,0	12,9
	groupe 4	12,4	12,7	11,8
	groupe 5	10,5	9,3	10,4
	groupe 6	12,5	14,3	13,6
	groupe 7	12,6	11,1	10,9
	groupe 8	12,7	12,6	13,3
	ne sait pas	2,8	3,4	3,6
Composition du ménage	1 personne	16,6	23,9	16,8
	2 personnes	32,2	33,8	32,3
	3 personnes	17,8	17,7	17,8
	4 personnes	20,2	15,3	20,0
	5 personnes et +	13,3	9,3	13,1

## 4.2 Nord

Nord				
		% CIM GOLDEN STANDARD 17-18 5.578.889	Interviews Brut 3.171	Echantillon final pondéré 5.560.590
Sexe	Homme	49,0	45,8	49,0
	Femme	51,0	54,2	51,0
Age	12-24 ans	16,3	13,6	16,4
	25-34 ans	14,2	15,4	14,1
	35-44 ans	14,7	13,0	14,6
	45-54 ans	16,6	16,1	16,6
	55-64 ans	15,5	16,3	15,5
	65 ans et plus	22,8	25,6	22,9
Province	Flandre Orientale	23,3	25,6	23,4
	Flandre Occidentale	18,7	18,8	18,8
	Anvers	28,4	22,9	28,4
	Brabant Flamand	15,4	20,2	15,0
	Limbourg	13,6	11,4	13,6
	Bruxelles 19	0,6	1,0	0,7
Nouvel Habitat CIM	New Anvers CIM	11,4	8,2	11,3
	New Gand CIM	4,5	5,5	4,6
	New Bruxelles CIM	3,4	6,1	3,5
	30 Villes Flandre	25,0	27,1	25,0
	Petites Localites Flandre	28,0	27,9	28,0
	Communes Rurales Flandre	27,7	25,3	27,7
PRA	Oui	63,4	72,8	63,4
	Non	36,6	27,2	36,6
PRR	Oui	53,5	61,2	55,5
	Non	46,5	38,8	44,5

Nord				
		% CIM GOLDEN STANDARD 17-18 5.578.889	Interviews Brut 3.171	Echantillon final pondéré 5.560.590
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	12,3	9,6	12,2
	Secondaire inférieur	15,7	16,1	15,7
	Secondaire supérieur	39,9	38,9	39,9
	Bachelor	19,4	21,9	19,5
	Master	12,7	13,4	12,7
Statut Professionnel	Actif	49,7	51,2	49,6
	Inactif	50,3	48,8	50,4
Actif	indépendant	6,3	4,6	5,6
	salarié du secteur public	12,3	15,0	13,6
	salarié du secteur privé	31,0	31,6	30,4
Inactif	retraité ( e )	25,8	29,8	25,9
	étudiant ( e )	13,8	10,0	13,7
	ménagère	4,0	3,3	4,0
	chômeur (chômeuse)	2,8	2,0	2,4
	Autres	4,0	3,6	4,4
Groupe social	groupe 1	13,6	12,9	13,2
	groupe 2	10,2	11,6	11,0
	groupe 3	13,2	13,4	12,9
	groupe 4	12,9	12,1	11,6
	groupe 5	10,9	10,0	10,8
	groupe 6	12,5	15,4	14,3
	groupe 7	12,2	11,3	11,1
	groupe 8	11,7	11,4	12,7
	ne sait pas	2,8	2,0	2,4
Composition du ménage	1 personne	14,9	21,0	14,9
	2 personnes	33,9	36,2	34,0
	3 personnes	17,8	17,5	17,7
	4 personnes	20,7	16,5	20,7
	5 personnes et +	12,6	8,7	12,7

### 4.3 Sud

Sud				
		% CIM GOLDEN STANDARD 17-18 4.192.726	Interviews Brut 3.158	Echantillon final pondéré 4.210.137
Sexe	Homme	48,7	46,3	48,5
	Femme	51,3	53,7	51,5
Age	12-24 ans	18,3	18,2	18,5
	25-34 ans	16,0	14,4	15,9
	35-44 ans	15,7	15,1	15,7
	45-54 ans	16,2	15,5	16,0
	55-64 ans	14,2	14,6	14,3
	65 ans et plus	19,6	22,2	19,6
Province	Brabant Flamand	2,7	3,3	3,4
	Bruxelles 19	23,0	20,0	22,9
	Brabant Wallon	8,2	5,5	7,9
	Hainaut	27,5	33,9	27,7
	Liège	22,7	21,0	22,4
	Namur	10,1	10,1	10,1
	Luxembourg	5,7	6,2	5,7
Nouvel Habitat CIM	New Bruxelles CIM	27,1	24,1	27,1
	New Charleroi CIM	5,9	10,8	6,2
	New Liege CIM	9,8	9,4	9,7
	13 Villes Wallonie	17,1	15,5	16,9
	Petites Localites Wallonie	17,4	16,5	17,4
	Communes Rurales Wallonie	22,7	23,8	22,7
PRA	Oui	64,4	77,5	65,2
	Non	35,6	22,5	34,8
PRR	Oui	56,2	62,6	57,5
	Non	43,8	37,4	42,5

Sud				
		% CIM GOLDEN STANDARD 17-18 4.192.726	Interviews Brut 3.158	Echantillon final pondéré 4.210.137
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	13,0	10,3	13,1
	Secondaire inférieur	18,7	16,5	18,5
	Secondaire supérieur	37,1	39,1	37,2
	Bachelor	17,8	20,1	17,8
	Master	13,4	13,9	13,4
Statut Professionnel	Actif	44,2	43,7	44,2
	Inactif	55,8	56,3	55,8
Actif	indépendant	6,0	6,1	5,4
	salarié du secteur public	13,6	14,9	15,5
	salarié du secteur privé	24,6	22,7	23,3
Inactif	retraité ( e )	22,0	25,4	21,9
	étudiant ( e )	16,4	13,7	16,6
	ménagère	5,8	4,4	5,8
	chômeur (chômeuse)	5,8	6,1	5,4
	Autres	5,8	6,7	6,2
Groupe social	groupe 1	13,7	12,3	12,5
	groupe 2	9,6	10,6	10,2
	groupe 3	12,4	12,5	12,9
	groupe 4	11,7	13,4	12,0
	groupe 5	9,9	8,5	9,8
	groupe 6	12,4	13,2	12,6
	groupe 7	13,1	10,9	10,7
	groupe 8	14,2	13,8	14,0
	ne sait pas	2,8	4,8	5,3
Composition du ménage	1 personne	18,7	26,9	19,2
	2 personnes	30,0	31,3	30,1
	3 personnes	17,8	17,9	17,8
	4 personnes	19,4	14,0	19,1
	5 personnes et +	14,1	9,9	13,7

\*Moyenne des CIM Golden Standard 2016-2017 et 2017-2018

#### 4.4 Interviews Split face-to-face / online

National					
		TOTAL 6.329	FTF 5.232	Online 1.097	% Online 17,3%
Sexe	Homme	2.914	2.422	492	16,9
	Femme	3.415	2.810	605	17,7
Age	12-24 ans	1.006	758	248	24,7
	25-34 ans	943	741	202	21,4
	35-44 ans	887	694	193	21,8
	45-54 ans	1.000	742	258	25,8
	55-64 ans	980	857	123	12,6
	65 ans et plus	1.513	1.440	73	4,8
Province	Flandre Orientale	812	714	98	12,1
	Flandre Occidentale	595	500	95	16,0
	Anvers	727	535	192	26,4
	Brabant Flamand	747	640	107	14,3
	Limbourg	363	306	57	15,7
	Bruxelles 19	663	515	148	22,3
	Brabant Wallon	174	118	56	32,2
	Hainaut	1.071	912	159	14,8
	Liège	662	562	100	15,1
	Namur	319	261	58	18,2
	Luxembourg	196	169	27	13,8
Diplôme	Primaire ou sans diplôme	618	560	58	9,4
	Secondaire inférieur	1.024	893	131	12,8
	Secondaire supérieur	2.470	2.096	374	15,1
	Bachelor	1.346	1.045	301	22,4
	Master	871	638	233	26,8
Statut Professionnel	Actif	3.004	2.314	690	23,0
	Inactif	3.325	2.918	407	12,2
Composition du ménage	1 personne	1.514	1.408	106	7,0
	2 personnes	2.137	1.862	275	12,9
	3 personnes	1.121	841	280	25,0
	4 personnes	967	727	240	24,8
	5 personnes et +	590	394	196	33,2



## 5 Contrôles de l'étude

### 5.1 Rôle de la Commission Technique

Lors de ses réunions, la Commission Technique prend connaissance de l'état d'avancement du terrain présenté par l'Institut et validés par la structure permanente du CIM.

Lors de ces mêmes réunions, la structure permanente du CIM fait rapport de ses propres contrôles. La Commission Technique peut demander des contrôles supplémentaires lorsqu'elle le juge utile.

### 5.2 Rôle de la structure permanente

La structure permanente (SPS) peut consulter mensuellement des fichiers électroniques de GfK Belgium reprenant l'état du terrain d'enquête:

- Total des interviews réalisées
- Le tout par enquêteur et globalement.

Régulièrement la SPS présente le résultat de ses contrôles à la Commission Technique.

En fonction des constatations, la Commission Technique et la structure permanente peuvent prendre des mesures dans les procédures d'enquête pendant le terrain en cours.

## 6 Exploitation et mise à disposition des données

Les résultats seront accessibles via les logiciels d'autres études qui ont intégré les données ES. Les résultats sont disponibles dans les logiciels suivants :

- GfK Probe
- Galileo
- Sesame